CONTACTS
Villeneuve-Tolosane
Le mensuel d'information communale
Avril 2012 - N° 106

Le mot du Maire

Vote à l'unanimité du budget 2012

Dans sa séance du jeudi 22 mars, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2012 de la commune. Il s'élève à 12 990 000 € dont 8 831 000 € en fonctionnement et 4 159 000 € en investissement.

Maintien des taux des 3 taxes « ménages »

L'accroissement des recettes en provenance de la communauté urbaine - attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire - et la progression physique et nominale des bases locatives, conjuguées avec une bonne maîtrise des dépenses, permettent cette année encore le maintien des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières à leur niveau antérieur.

En fonctionnement, des coups de pouce sont donnés pour développer les animations au centre de loisirs et proposer de nouveaux cours à l'école d'art du Majorat - arts visuels, sans oublier le traditionnel agenda social en faveur des employés de la collectivité.

Nouvelle école et espaces verts

Les dépenses d'investissement seront financées à 60 % par de l'autofinancement communal. Mais, compte tenu du coût total de construction de la nouvelle école maternelle (un peu plus de 4 M€) et des sommes à engager dès cette année (2 219 000 €), la ville a dû souscrire un emprunt de 900 000 €. En conséquence l'endettement par habitant passe de 166 € à 244 € mais il reste bien inférieur à celui des communes de même taille, à savoir 892 € par habitant.

Parmi les autres investissements prévus, outre les classiques travaux d'amélioration des bâtiments communaux et de l'espace public, deux actions méritent d'être signalées : la valorisation des nouveaux espaces verts de la Vimouna et du Caminas en cours d'intégration dans le patrimoine communal ; l'acquisition de logiciels pour la création d'un « portail famille » afin de faciliter les démarches des usagers des services périscolaires (information, inscription, paiement).

Le budget sera présenté plus en détail dans le numéro trimestriel de Contacts du mois de mai, au côté de celui de la communauté urbaine.

Le maire,
Dominique Coquart

31 mars : le flash mob préparé par l'atelier hip hop du centre d'animation jeunesse a égayé le carnaval

Conseil Municipal

Compte rendu de la séance du 22 mars

Parmi les points abordés figuraient notamment:*

En ouverture, le maire a tenu à témoigner de la compassion du Conseil Municipal envers les familles et proches des victimes des attentats commis à Toulouse et à Montauban. Face à ces actes inqualifiables qui ont ému les Français, il a tenu à rappeler que le racisme et l'antisémitisme n'ont pas leur place dans notre République.

Finances

Le Conseil Municipal vote le compte administratif 2011. Ce document qui retrace toutes les dépenses et les recettes réalisées au cours de l'année fait apparaître un excédent cumulé de 863 345 €. Il contribuera à financer les investissements à venir.
Le budget 2012 s'équilibre à 12 989 010 €, répartis en 8 830 813 € de fonctionnement et 4 158 197 € d'investissement.
Les taux d'imposition communaux sont maintenus à leur niveau de 2011.

Marchés publics

Le lot gros œuvre du marché de construction de l'école maternelle Bécane est attribué à l'entreprise BTPMP pour un montant de 765 446 €HT.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

* le compte rendu complet est disponible en Mairie et sur *www.villeneuve-tolosane.fr*, rubrique Conseil Municipal.

En avril - mai...

Passés le carnaval et le Printemps du Rire, Villeneuve en délire se poursuit jusqu'au 5 mai avec sa programmation de spectacles d'humour, délirants, décalés et burlesques.

▪ Théâtre musical - Blues Cabaret

Vendredi 20 avril à 20h30 au théâtre Marcel Pagnol. Olivier Maraval nous replonge, avec un humour décalé, dans les grandes mélodies d'autrefois. Tarifs : de 8 à 12 €.

▪ Théâtre - Brèves de comptoir

Samedi 21 avril à 20h30 au théâtre Marcel Pagnol. Soyez les bienvenus au royaume des contre-vérités des lieux communs. Par les Farfaid'aile. Gratuit.

▪ Spectacles d'improvisation

Samedi 28 avril à 19h au théâtre Marcel Pagnol. Les apprentis improvisateurs de l'atelier amateur de la compagnie C Cédille vous invitent à découvrir leur travail. Gratuit.

▪ Théâtre - Les flics qui murmuraient à l'oreille des arbres

Samedi 5 mai à 20h30 au théâtre Marcel Pagnol. Les flics du commissariat de champs fleuris se lancent dans des enquêtes où la banalité et la logique ne sont pas de mise. Par les Power Bubbles (atelier de théâtre du CAJ). Gratuit

Agenda municipal

Printemps du compost

Samedi 7 avril de 10h à 12h et de 14h à 16h au Pôle environnement du Sivom de la Saudrune, route de Portet à Cugnaux. Dans le cadre de la semaine du développement durable.

Exposition Gravures d'Ulrike Theusner

Du 4 avril au 12 mai au Majorat - arts visuels.

Don du sang

Mercredi 11 avril 2012 de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h, rue René Cassin.

9e festival de l'image et du son

Vendredi 13 et samedi 14 avril à 20h30 au Théâtre Marcel Pagnol.

3e Bourse Photo

Dimanche 15 avril de 9h à 18h à l'Espace Pagnol. Organisée par l'association Histoire Loisirs Culture.

City tour 2012

Mercredi 18 avril et vendredi 20 avril sur les city stades Ostermeyer et Bergeronnettes. Tournoi intercommunal de foot à 5. Renseignements auprès du centre d'animation jeunesse.

Markethon

Mardi 24 avril 2012 à 8h30 à la Maison de la Solidarité. Journée active de recherche collective d'emploi. Réunion de préparation le lundi 23 avril à 14h30.

Festival Expressions - Open Mic

Lundi 30 avril à partir de 19h00 à la Maison du Lac. Évènement dédié à la culture hip hop.

A venir en mai...

La Manufacture des sons : Amours/Ados

Vendredi 4 mai à 20h30 au Théâtre Marcel Pagnol. Spectacle de théâtre musical, avec la chorale et l'atelier théâtre du collège Auriol. Entrée libre et gratuite - Réservation obligatoire au 05 61 62 86 01.

Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

Mardi 8 mai à 10h45 devant l'Hôtel de Ville.

Braderie de Printemps

Dimanche 13 mai de 10h à 18h au Préau couvert. Organisée par l'association Aide aux Familles.

Brèves...

Élections présidentielles et législatives : mode d'emploi du vote par procuration

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012. Les bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8 h à 18 h (sauf indication contraire de la Préfecture). Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012.
Si vous ne pouvez pas aller voter dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de donner procuration à un autre électeur.
Le choix de la personne qui vous représentera est libre mais celle-ci doit obligatoirement être inscrite sur les listes électorales de la même commune que celle où vous êtes électeur. Vous pouvez faire établir votre procuration dans les brigades de gendarmerie, les commissariats de police ou au tribunal d'instance en vous munissant d'une pièce d'identité.
La procuration est ensuite envoyée à la mairie, le mandataire n'ayant pas de démarche à faire. Nous vous conseillons de vous y prendre suffisamment tôt pour que la procuration puisse être acheminée en temps et en heure. Le défaut de réception de la procuration par la mairie fait obstacle à ce que le mandataire participe au scrutin.

Une œuvre, un poème : tous à vos plumes !

Dans le cadre de sa nouvelle manifestation « Une œuvre, un poème » la médiathèque Clémence Isaure vous invite à exprimer votre âme de poète en découvrant une partie du patrimoine local. Les Villeneuvois sont invités à écrire des textes inspirés des œuvres d'art présentes dans l'espace public en utilisant la forme d'expression qui vous convient : poèmes traditionnels, slam, rap, haïku, etc. Ils seront à déposer à la médiathèque avant le 15 mai.

Vos créations seront exposées dans divers lieux de la ville et lues lors d'une randonnée poétique dans les rues qui aura lieu en juin. Retrouvez la liste et l'emplacement des œuvres d'art qui, nous l'espérons, vous inspireront sur *www.villeneuve-tolosane.fr.* Plus d'informations auprès de la médiathèque au 05 62 20 77 00.

Formation des élus : Villeneuve-Tolosane sur le podium

Pour la 2e année consécutive, Villeneuve-Tolosane apparaît parmi les 3 villes de la Haute-Garonne les plus représentées lors des formations organisées à l'attention des élus locaux par l'Agence Technique Départementale (établissement public créé par le Conseil Général). Ces formations couvraient des domaines tels que les finances locales, les marchés publics, l'action sociale, l'urbanisme ou l'animation de réunion.

Pharmacies de garde

8 avril - Pharmacie de la Ramée
102 chemin de Larramet - Tournefeuille
✆ 05 61 07 19 02

9 avril - Pharmacie Pons
Place Eole - Labastidette
✆ 05 34 48 17 67

15 avril - Pharmacie du Vieux Pigeonnier
3 rue Hector Berlioz - Tournefeuille
✆ 05 34 51 77 96

22 avril - Pharmacie des Capitouls
6, avenue de Cugnaux
Villeneuve-Tolosane - ✆ 05 61 92 04 33

29 avril - Pharmacie du Fort
2, rue du Fort - Frouzins
✆ 05 61 92 49 24

1er mai - Pharmacie Taurines
20, place de la Libération
Seysses - ✆ 05 61 56 77 77

Contacts

Mensuel d'information communale édité par la Mairie de Villeneuve-Tolosane.
Directeur de la Publication : Dominique Coquart
Chargés de communication : Mathilde Maistre, Fabien Marzelière
Dépôt légal de parution - N° ISSN : 1283-5285 - N° 106 - Avril 2012
Midi-Pyrénées Impression : RCS Toulouse n° B 337 45 160
IMPRIM'VERT